



PROSUR INFO

LETTRÉ D'INFORMATION PÉRIODIQUE DES ADHÉRENTS DU CLUB D'ENTREPRISES PROSUR " UN PROJET D'ENTREPRISE : LA ROUTE PLUS SÛRE "

N° 4 – février 2007

EDITO

Pour construire un plan de prévention des risques professionnels, les entreprises disposent d'un outil qui fait autorité au plan international : les principes généraux de prévention.

Un « code de bonnes pratiques », adopté par les partenaires sociaux, applique ces principes généraux au champ du risque routier professionnel.¹

Ce code n'est pas un recueil de recettes miracles et les adhérents de Prosur savent bien que des progrès durables et de véritables changements dans les pratiques doivent s'inscrire dans la culture de chaque entreprise. Le code de bonnes pratiques concrétise une idée que les adhérents de Prosur partagent : la prévention du risque routier professionnel ne se fait pas sur la route, mais avant de prendre la route !

Conformément à l'esprit du Club qui est de minimiser tout formalisme superflu, il sera proposé aux participants à l'Assemblée générale du Club du 12 mars 2007 de faire explicitement référence au code de bonnes pratiques dans la Charte Prosur.

La Charte ainsi mise à jour sera communiquée à tous les adhérents.

(1) en ligne sur www.cram-alsace-moselle.fr prévention/outils et documents

INVITATION

Prosur a le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale des adhérents le 12 mars 2007 à 10h à la salle des Fêtes de Phalsbourg (place de la Halle aux Grains, derrière l'Hotel de Ville)

PROGRAMME :

Introduction

Julien Charles Directeur de cabinet Préfecture de la Moselle

Elargissement du Comité National de Pilotage du risque routier professionnel, programme d'action 2006-2009

Thierry Fassenot ingénieur-conseil CNAMTS

Présentation de l'outil multimédia « PEDRO »

Michel Armanet ingénieur-conseil CRAM Alsace-Moselle

L'enquête nationale VUL et le Livre Blanc

Christophe Siméon ingénieur-conseil CRAM Nord-Est

L'aménagement des VUL

Gérard Joly directeur société Sommereisen – Colmar, représentant la société Sortimo

L'intégration du « code de bonnes pratiques » dans la charte Prosur

Jacques Pachod ingénieur-conseil CRAM Alsace-Moselle

DEJEUNER-BUFFET SUR PLACE

A 14h : découverte du Centre Centaure (rue du Champ de Mars, à quelques minutes à pied) Yann Maneyrol directeur Centaure Grand Est



important : pour des raisons d'organisation, merci d'annoncer votre participation à l'Assemblée Générale et au déjeuner buffet (offert) pour le 2 mars 2007 au plus tard par courriel à michel.armanet@cramam.cnamts.fr

Elargissement du comité de pilotage national : arrêté du 27 mars 2006

Le comité de pilotage pour la prévention du risque routier encouru par les salariés créé en mars 2001, s'est transformé le 27 mars 2006 en « comité de pilotage pour la prévention du risque routier professionnel », en s'élargissant à :

- la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) en ce qui concerne les agents des collectivités locales et des établissements hospitaliers affiliés à la CNRACL ;
- la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) pour les salariés et les exploitants agricoles.

Présidé par le directeur des risques professionnels de la CNAMTS, assisté d'un vice-président nommé par le délégué interministériel à la sécurité routière, c'est un organe consultatif et de propositions ayant pour missions d'émettre des avis sur des projets de coopération entre la DSCR, le réseau de prévention des risques professionnels de la sécurité sociale, la CNRACL et la CCMSA, de proposer des plans pluriannuels d'actions et d'en assurer le suivi.

Le Bas Rhin a accueilli le premier séminaire de ce comité élargi en mai dernier. Ses travaux ont été conclus par le programme d'action 2006-2009 qui vous sera exposé à la prochaine réunion du Club Prosur.



L'enquête VUL, le Livre Blanc : 12 propositions pour un véhicule utilitaire plus sûr.

Une enquête récente de la CNAMTS qui a porté sur plus de 4000 véhicules utilitaires légers (VUL) a permis de mettre en évidence un manque de suivi des véhicules, des problèmes de conception ou d'aménagement : 57%

seulement sont équipés d'un airbag conducteur, 10% d'un airbag passager et 33% d'un dispositif du type ABS ; les parois de séparation, les systèmes d'arrimage des charges et l'aménagement ne sont pas toujours satisfaisants.

Une table ronde a été organisée sur ce sujet le 14 septembre 2006, réunissant tous les acteurs concernés : constructeurs, équipementiers, fédérations professionnelles... Le constat partagé et les modes d'action identifiés ont donné lieu à la rédaction d'un Livre Blanc : 12 propositions pour un véhicule utilitaire plus sûr qui formalisera les enseignements :

- en recommandant un VUL mieux équipé (airbag conducteur, passager, cloisons adaptées, systèmes d'arrimage, indicateur de surcharge...)
- en proposant la mise en place de formations adaptées à l'usage du véhicule pour son travail.
- en préconisant des pratiques d'usage différentes (évaluation du risque, suivi et entretien du véhicule, contrôle technique ...)

PEDRO

Cette application multimédia a été réalisée par le Centre technique de l'artisanat de Colmar et la CRAM Alsace-Moselle dans le cadre du PDASR du Haut-Rhin.

Après un premier inventaire du risque routier dans l'entreprise, un questionnaire s'intéresse à l'organisation du travail et des déplacements, aux véhicules et aux conducteurs, aux infrastructures de l'entreprise, etc. Un diagnostic sur la prise en compte de ce risque et des pistes d'action sont également proposés.

En téléchargement gratuit:

<http://pedro.artifrance.fr>

BREVES

> Thierry Fassenot, a été appelé à d'autres fonctions à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie où il traitera notamment du risque routier professionnel au plan national. Depuis ce début d'année, Michel Armanet, ingénieur-conseil, est en charge de ce dossier à la CRAM
michel.armanet@cramam.cnamts.fr

> Jeannick Blanc, qui prépare un master « chef de projet et conseil en sécurité routière » est en stage à la CRAM à compter du 1^{er} février 2007. Elle est chargée d'une étude prospective sur la vie de Prosur et sera ainsi amenée à rencontrer les membres du Club.

jeannick.blanc@cramam.cnamts.fr